

MEURTRES
POUR
L'IMPUNITÉ



Cet ouvrage est une pure fiction. L’histoire et les personnages décrits, leurs comportements ou sentiments sont imaginés uniquement pour les nécessités de l’intrigue. Toute ressemblance ou similitude avec des personnages ou des situations existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Le code de la propriété intellectuelle n’autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l’article L.122-5, d’une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l’usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d’autre part, sous réserve du nom de l’auteur et de la source, que les « analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d’information », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du CPI). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

© BLH Éditions – 2020
7 rue Clément Ader
56880 Ploëren
www.blh-editions.com

BRUNO L'HER

MEURTRES
POUR
L'IMPUNITÉ



À tous les personnels de la Gendarmerie nationale,
engagés, chaque jour, au service de tous...

Prologue

Il est humain pour chacun d'entre nous de tout mettre en œuvre pour sauver sa peau ; ce fameux instinct de survie que tout être humain possède profondément en lui, implorant n'importe quel Dieu, n'importe quel suppôt de n'avoir jamais à le connaître.

Il serait malhonnête de nier que la mort est une partie intégrante de l'existence. Comme il nous faut d'abord connaître la vie pour atteindre la mort, n'est-on pas en droit de se demander si la mort n'est justement pas l'aboutissement de la vie ? En d'autres termes, est-il si utopique de croire que la vie est peut-être tout simplement la naissance de la mort ?

Les criminels puiseraient-ils dans cette théorie primaire la force de tuer ? Pensent-ils avec conviction que la mort n'est rien d'autre qu'un passage, une forme de vie bien meilleure que celle que nous connaissons ici-bas puisque personne n'en est encore jamais revenu ?

Il s'agirait là, peut-être, d'une raison parmi tant d'autres pour laquelle il est si facile pour certains d'entre nous de semer la mort autour d'eux.

Est-ce à dire que l'histoire qui va suivre est irréaliste ? Face à vos convictions, libre à vous d'en ricaner, d'en minimiser la menace.

Mais, peut-être, accepteriez-vous un conseil, rien qu'un seul : restez le nez plongé dans ces quelques pages et ne relevez pas trop la tête ! On ne sait jamais... Peut-être êtes-vous déjà dans le viseur d'un fusil à lunettes ?

Remarquez, si c'est le cas, il est déjà trop tard...

1

Rien ne différenciait pourtant cette journée d'été d'une autre. Personne ne semblait soupçonner que ce jour allait être le début d'une terrible affaire. Encore maintenant, jusqu'aux hameaux les plus reculés du Morbihan, ces faits monstrueux nourrissent les conversations où chacun finit par frissonner à l'idée que c'est peut-être lui que la mort aurait pu frapper. La folie meurtrière est parfois si proche...

*

Ploëren (Morbihan) Jeudi 4 juillet, 07h10.

Paul Desroses ne se posera jamais cette question. C'était un homme paisible. Agé de soixante-cinq ans, le cheveu du blanc de l'innocence, il s'était toujours imposé une apparence svelte et dynamique. Il ressemblait à ces personnes pour lesquelles un sentiment de respect, voire de crainte, s'impose de lui-même. Pourtant, il suffisait de le côtoyer, ne serait-ce qu'une journée et, immédiatement, vous étiez conquis par sa simplicité, sa sympathie et sa gentillesse. À son contact, vous baigniez rapidement dans une ambiance de confiance. Directeur d'agence bancaire, il avait toujours

mis un point d'honneur à développer un climat de respect mutuel.

Les meilleurs clients de son agence savaient combien Paul Desroses adorait deux choses : la Bretagne et les plantes. Il n'avait de cesse de dire à qui voulait l'entendre que son nom lui était prédestiné.

C'est donc tout naturellement qu'à la retraite, il avait décidé de se retirer à Ploëren, petite commune en périphérie de la ville de Vannes. Il avait acquis une belle maison dans une petite résidence de copropriétaires. Au fil des mois, son jardin était devenu une véritable petite merveille. Tout autour de sa maison, il avait réussi à créer un espace végétal d'un enchantement remarquable.

C'était une réelle invitation à la promenade où se serait émerveillé n'importe quel citadin convaincu. Paul Desroses avait rassemblé un savant et subtil mélange de couleurs et de formes. Pour cela, il n'avait jamais ménagé sa peine. Et peu nombreux étaient ceux qui, au lever du jour, au moment où la rosée est encore souveraine, pouvaient remarquer cet homme tranquille et sans histoires déambuler entre les pieris rougeoyants, les rhododendrons vert sombre ou les tamaris vapoureux.

De son propre aveu, le paisible retraité aimait se retrouver seul, tôt le matin dans son jardin, touchant ou effleurant quelques feuilles satinées, inspirant à pleins poumons les odeurs d'humus ou encore se délectant des innombrables parfums de fleurs que ses narines pouvaient détecter.

Comme à son habitude, en ce matin du quatre juillet, Paul Desroses ne voulait rien perdre de ces moments magiques. Avec une immuable frénésie, il admirait les mille et une gouttes de rosée iriser sa pelouse impeccablement tondu. Il craignait que sa femme ne

finisse par se lasser de ce comportement trop exclusif. Mais, ces instants de purs contacts avec la nature lui étaient devenus irrésistibles sinon obsédants.

Prenant soin de ne pas réveiller son épouse qui dormait encore à l'étage, l'ex-banquier actionna le mécanisme d'ouverture de la baie vitrée de la cuisine et l'ouvrit délicatement de peur de déranger la nature endolorie par la fraîcheur matinale.

Au-dehors, l'air était frais et délicieusement parfumé. Le ciel paraissait être une immense aquarelle aux couleurs inaltérables. N'importe quel artiste aurait déployé des trésors de patience et de passion pour créer un tel tracé azuré parsemé, çà et là, de quelques nuages cotonneux d'une blancheur que toute pureté jalouserait.

Même les oiseaux matinaux semblaient respecter ce ciel si enivrant. Leur vol était d'une incroyable limpidité. Leurs battements d'ailes étaient si lents qu'ils semblaient empreints de la volonté de ne point provoquer de tourbillons dans cette immensité bleue.

Plus proches de Paul Desroses, des glaïeuls rougeoyants, des iris ensoleillés, des impatientes rose bonbon rivalisaient de beauté avec des lavatères violacées, des lupins profondément bleus et des roses multicolores. Chacune de ces fleurs bataillait pour obtenir les faveurs des premières lueurs du soleil.

Mais pour l'heure, l'heureux retraité savait que l'attente du moment délectable, où le soleil allait soudainement inonder son jardin d'une chaude lumière, n'était qu'à une poignée de secondes. Il en frémissait d'impatience.

Fixant l'horizon, rapidement obstrué par une rangée de chênes et de châtaigniers magnifiques solidement plantés sur un talus, Paul Desroses fut surpris par un

éclat lumineux au pied du plus gros arbre. Il pensa immédiatement à l'éclat d'un miroir reflétant le soleil. Intrigué, il tenta d'en identifier l'origine mais ses yeux de sexagénaire lui firent défaut. Il est vrai que, fatiguée par les nombreuses heures passées à fixer des écrans d'ordinateurs, sa vue avait accusé une sévère baisse.

Abandonnant l'idée de comprendre ce qui était à l'origine de cet éclat, il se rendit compte que cet événement lui avait fait manquer les premiers assauts du soleil sur son massif de glaïeuls rouges. Une aura rougeoyante enveloppait déjà les tiges rectilignes et entachait aussitôt le sombre rhododendron enraciné à leurs côtés.

Le claquement sec et assourdissant qui se fit alors entendre n'eut pas le temps de le surprendre. Une envolée d'oiseaux paniqués troubla en quelques secondes la quiétude des lieux. Dans son regard, l'ex-banquier vit les glaïeuls virevolter en une danse infernale. Le rouge des pétales se ternit de plus en plus. Il eut tout juste le temps de voir que le bleu du ciel s'imprégnait du vert de sa pelouse. Le mélange des couleurs assombrissait déjà son esprit. En un instant, il fut saisi par une bise glaciale. La violente douleur qu'il ressentit à la tête ne lui laissa pas le loisir de pousser un seul cri. Paul Desroses s'écroula sur sa terrasse, mort, le visage tourné vers une frêle bruyère d'hiver. À son front, juste au-dessus de l'œil droit, un petit trou s'était formé...

*

À trente-sept ans, Anselin Garnéro était un homme professionnellement comblé. Son rêve de gosse s'était réalisé lorsque, bien des années en arrière, il avait revêtu son uniforme de gendarme.

Il se souvenait encore d'avoir, enfant puis adolescent, dévoré des dizaines de livres mettant en scène des inspecteurs, des commissaires ou autres super enquêteurs. Toutes ces histoires le conduisaient dans des enquêtes délirantes, angoissantes, excitantes... À chaque lecture, il s'identifiait à ce policier à qui aucune enquête ne résistait. Allongé sur son lit, le regard fixant le plafond, il s'imaginait pourchasser, traquer, arrêter et interroger les pires criminels. Enfin, il se voyait les jeter lui-même en prison.

Il s'était toujours étonné qu'aucun gendarme ne fût le héros de ces histoires rocamboliques qu'il avait tant de peine à quitter avant l'incroyable dénouement. Il est vrai qu'adolescent, Anselin ne comprenait pas comment un gendarme pouvait enquêter discrètement, affublé d'un tel uniforme visible à des centaines de mètres à la ronde.

C'est pourtant bien son père qui lui avait raconté comment, des années auparavant, les gendarmes étaient parvenus à arrêter le meurtrier du facteur de la commune après une enquête de plusieurs semaines. Et de raconter combien les gens du village étaient fiers de leurs gendarmes tant l'inquiétude était palpable dans tous les hameaux après le crime. C'était donc que, eux aussi, pouvaient mener des enquêtes judiciaires !

Depuis, bien du temps avait passé. À ses débuts de carrière, Anselin avait été affecté en région parisienne dans une brigade territoriale où il avait dû très vite apprendre le métier et faire face à tant de situations dangereuses et d'enquêtes dramatiques.

Doté d'un physique des plus avantageux, vous étiez séduits en quelques minutes par son sourire et sa bonne humeur. D'une nature équilibrée, Anselin Garnéro était

un homme franc et courtois et n'avait jamais eu à se plaindre de ses rapports professionnels. La population semblait l'apprécier tout autant et cela le rendait foncièrement heureux.

Bien qu'un avenir prometteur s'offrît à lui, Anselin avait décidé de rester simple gendarme. Seul le terrain et le contact avec les gens l'intéressaient. L'unique reconnaissance qu'il recherchait était celle de la population, rien d'autre.

On aurait pu dire que tout lui réussissait s'il n'y avait pas eu cet horrible drame, huit ans auparavant, un drame qui le fit basculer dans l'enfer de l'injustice et de la douleur.

Anselin s'était marié jeune. Son idylle avait débuté le jour où une belle jeune femme était venue porter plainte pour des dégradations sur sa voiture. Constatant avec elle les longues rayures sur la carrosserie, leurs deux mains s'étaient touchées. Un sentiment de gêne les avait submergés tous les deux et, au même moment, ils avaient constaté qu'ils rougissaient. Se confondant en excuses, l'un et l'autre avaient aggravé leur trouble. Ils avaient fini par en rire puis, de fil en aiguille, s'étaient trouvés plusieurs points communs. Au bout de trois semaines, ne pouvant plus se passer l'un de l'autre, ils avaient emménagé ensemble. Deux ans plus tard, ils s'étaient mariés.

Marie, son épouse, était d'une douceur exceptionnelle. Puéricultrice passionnée, elle s'épanouissait au contact des enfants. Elle avait la faculté de révéler des trésors de patience à l'égard de tous les bambins. C'est tout naturellement, que quelques mois plus tard, Marie s'était retrouvée enceinte. Anselin

se souvenait encore de l'intense joie qui le fit éclater en sanglots à l'idée de devenir papa.

Le drame se produisit au retour d'un examen d'échographie. Au volant de sa voiture, la jeune femme comblée souriait. Posée à même le siège passager, un livret sur lequel plusieurs images de son petit être étaient imprimées, glissait au gré des caprices de la route. Marie venait d'apprendre qu'il s'agissait d'un garçon. Elle imaginait aisément le bonheur qu'allait connaître Anselin à l'annonce de cette nouvelle.

C'est à ce moment-là que le pneu avant droit de sa voiture avait éclaté dans un bruit assourdissant. Marie n'eut pas le temps de comprendre ce qui venait de se produire. Elle perdit immédiatement le contrôle de sa voiture qui s'écrasa contre un camion circulant en sens inverse. Le choc fut terrible. La mort avait emporté Marie et son bébé.

Anselin avait mit longtemps à accepter la disparition tragique de sa femme. Rien ne le réconfortait, ni ses proches, ni ses amis. Seul dans le huis-clos de son appartement, il feuilletait inlassablement le livret qui renfermait à jamais l'image de son fils. En contemplant encore et encore ces clichés de noir et de blanc, il se sentait revivre, et parvenait presque à ressentir la présence de Marie à ses côtés. Il se surprenait alors à sourire et sentait rouler régulièrement sur ses pommettes saillantes des larmes chaudes et salées.

Craignant de sombrer dans la dépression sinon la folie, il voulut tourner la page. À sa demande, il fut muté à Vannes. En quelques mois, Anselin avait constaté combien Marie aurait adoré vivre dans l'environnement si agréable et doux du département du Morbihan. Pour

combler cette absence criante, il s'était réfugié dans le travail.

*

Depuis peu, Anselin s'était installé à son bureau. Déjà affairé à rédiger un procès-verbal pour le procureur de la République, il fut sorti de ses pensées par la sonnerie stridente du téléphone. Il avait pris soin de le fixer au mur de son bureau car sa table de travail, encombrée de quantité de dossiers, souffrait d'un manque évident de place. Il y en avait pour tous les goûts : des incendies volontaires de voitures, une importante escroquerie internationale, trois cambriolages portant sur des objets et du mobilier d'art, une agression sexuelle, deux agressions de personnes âgées ; et quantité d'autres affaires délictuelles : des rixes ayant mal tournées, des vols... Chaque procédure demandait des compétences particulières mais aussi du temps, beaucoup de temps. Et du temps, Anselin en manquait pour mener à bien toutes ses enquêtes.

C'est pourquoi, en entendant sonner si désagréablement son téléphone, il craignit le pire. Au mieux, cela ferait un dossier supplémentaire à traiter ; au pire, ce serait une affaire complexe à gérer dans le temps. En décrochant le combiné, Anselin ignorait combien son quotidien allait être bouleversé.

— Gendarme Garnéro, permanence OPJ, à qui ai-je l'honneur ? s'annonça-t-il militairement.

La voix qui lui répondit était moins empreinte des frasques militaires habituelles :

— Ouais, c'est le centre opérationnel. Je crois que tu vas avoir du boulot, mon pauvre ! Les pompiers se rendent à Ploëren chez monsieur et madame Desroses, résidence des Chênes, pour un homme découvert

inanimé dans son jardin. Il présenterait une blessure à la tête. On a reçu un coup de fil d'un de ses voisins. D'après lui, le type est raide mort et ce serait une blessure par balle !

— Une blessure par balle !? Ben merde alors...! On y va tout de suite.

Anselin raccrocha son téléphone avec une lenteur calculée ; un moyen comme un autre pour mieux digérer l'annonce de l'événement pendant que certaines paroles de l'opérateur du centre opérationnel résonnaient encore dans son esprit : « inanimé..., blessure par balle..., mort... ». Un meurtre !

Anselin ressentit un sentiment de crainte et d'appréhension mêlé d'excitation. Après une légère hésitation et un tourbillon de questions, son esprit devint plus clair. D'une voix forte et assurée, il tonna :

— Jean-Jacques, tu te ramènes ! On a peut-être un meurtre sur les bras !

Du fond des bureaux austères de la brigade une tête grisonnante se releva. À cinquante-et-un ans, Jean-Jacques Cavalli en avait tellement vu que plus rien ne semblait troubler la quiétude qui se lisait constamment sur son visage lisse. Pourtant, Dieu sait qu'il en avait connu des horreurs, passé des nuits blanches et traversé des moments difficiles.

Jean-Jacques Cavalli avait notamment vécu un terrible drame dont il refusait de parler. Seul Anselin était devenu son confident, son exutoire. C'est toujours avec une très grande gravité et d'une voix tremblotante d'émotion que, de temps en temps, Cavalli se confiait à lui.

Douze ans auparavant, par une froide nuit de février, son camarade de patrouille et meilleur ami avait été

abattu par un cambrioleur. C'est dans ses bras qu'il était mort après que celui-ci lui eût dit d'une voix faible, alors que la vie le quittait peu à peu, qu'il ne fallait pas s'en faire car il ne souffrait pas. Il se souvenait de l'avoir serré dans ses bras pendant de longues minutes, bien après son dernier souffle. Jusqu'à l'arrivée des secours, Cavalli n'avait cessé de lui parler ; d'abord fort comme pour le réveiller puis, peu à peu, sa voix s'était adoucie pour ne devenir qu'un murmure à son oreille. Jamais, il n'avait dit à quiconque ce qu'il lui avait murmuré, pas même à Anselin. Les secours racontèrent qu'à leur arrivée, ils trouvèrent les deux hommes joue contre joue. Tout en tenant fermement la main inanimée de son ami, Cavalli le berçait et l'un des infirmiers du SAMU jura plus tard l'avoir entendu fredonner une berceuse pour enfants. Les secours eurent énormément de mal à séparer les deux corps tant Cavalli se cramponnait à son camarade, conscient qu'il s'agissait là de la dernière étreinte. Parvenant à leurs fins, tous avaient encore en mémoire le cri déchirant que Jean-Jacques Cavalli avait alors poussé.

Anselin savait combien Cavalli souffrait de la mort brutale de son ami. À plusieurs reprises, persuadé que cela lui procurerait le plus grand bien, Anselin l'avait prié de lui confier ce qu'il lui avait dit. Toute tentative était demeurée vaine et cela resterait sans doute à tout jamais son secret. Ce tragique événement l'avait marqué pour toujours. C'est peut-être cela qui provoquait à son adresse un si profond sentiment de respect.

Le gendarme Cavalli avait été le premier à accueillir Anselin lorsqu'il s'était présenté dans sa nouvelle unité. Quelque chose les avait instantanément rapprochés.

Malgré leur différence d'âge une réelle complicité les avait aussitôt liés.

Très fréquemment, les deux gendarmes faisaient équipe et c'est tout aussi naturellement que les époux Cavalli conviaient régulièrement Anselin chez eux, le soir, autour d'une bonne table dans une ambiance des plus chaleureuses. L'amitié qui les liait était extrêmement palpable. Tous deux s'appréciaient à tel point que l'on pouvait croire avoir affaire à deux frères. Sans se l'avouer, ils savaient que les épreuves tragiques et bouleversantes qu'ils avaient traversées les rapprochaient. Ils partageaient la même douleur. Se retrouver ensemble apaisait leur esprit, amenuisait leur tristesse.

Catherine Cavalli commençait à croire que son mari avait retrouvé en Anselin l'ami abattu au cours de ce satané cambriolage. Cela l'émouvait au plus haut point. Parfois, pour donner plus d'intimité à cette amitié vraie, elle quittait volontairement la table pour s'affairer de longs instants, pour rien, dans sa cuisine. Elle permettait ainsi à son mari de profiter pleinement de cette impression d'ami retrouvé. Souvent, en ville, elle croisait les deux hommes en service et se réjouissait de les voir tous deux, sourire aux lèvres.

*

Anselin contacta par radio une patrouille de son unité. Il demanda à ses deux collègues de se rendre de toute urgence au domicile de la victime pour y effectuer le « gel » des lieux. Il fallait à tout prix conserver la scène de crime en l'état et préserver le maximum d'indices. Anselin ne voulait rien laisser au hasard. Il savait que les premières heures d'une telle enquête étaient déterminantes pour sa résolution. Il ne doutait pas

de sa valeur d'enquêteur mais il savait combien il n'avait pas droit à l'erreur.

Il eut à peine le temps de prendre sa mallette professionnelle. Déjà, le gendarme Cavalli avait saisi les clés d'une Renault Clio et l'attendait, moteur tournant, devant la brigade.

— C'est la seule voiture de disponible ? demanda Anselin, déçu.

— Ben oui, mais si tu veux, je demande au commandant Mortier de nous filer sa belle voiture de fonction ! répondit Cavalli, un sourire en coin.

Faisant mine d'inspecter en détail l'intérieur de la Clio, Anselin lança avec ironie :

— Tout compte fait, on est très bien dans cette voiture ! Allez, on y va !

À plus y regarder, on pouvait vite comprendre la déception d'Anselin. Se rendre sur les lieux d'un crime à bord de ce seul véhicule resté disponible pour les interventions relevait de la brimade. Le moteur poussif toussait tant et tant qu'une épaisse fumée bleue permettait à quiconque de les suivre à la trace. L'odeur de gazole qui régnait dans l'habitacle était infernale et devenait vite insoutenable. Du tableau de bord, de nombreux cliquetis et couinements se faisaient entendre à chaque déformation de la chaussée. Le dossier des sièges était percé notamment à l'emplacement où frottaient les crosses des pistolets. Le compteur kilométrique n'affichait pas moins de cent-quatre-vingt-seize mille kilomètres.

Anselin voulut placer le gyrophare magnétique sur le toit. Mais la manette d'ouverture de la vitre lui resta dans la main droite. Après plusieurs tentatives très techniques, il parvint à l'ouvrir et plaça rageusement le

gyrophare sur le toit. Il constata alors avec désespoir que celui-ci ne fonctionnait pas. Il allait jurer lorsque la radio sonna.

— 42-3 à l'écoute, transmettez ! lança-t-il dans le combiné bleu.

— 42-3, ici 42-2, nous sommes au domicile de la famille Desroses. Il s'agit bien d'un meurtre par arme à feu. Nous évacuons tout le monde de la scène du crime et procédons au gel des lieux. Attendons votre arrivée ! Parlez.

— Bien reçu. Nous serons sur place dans cinq à dix minutes ! Assurez-vous que personne ne franchisse le périmètre d'investigations.

Tout en reposant le combiné radio dans son logement, Anselin ne put réprimer le frisson qui lui parcourut désagréablement l'ensemble du corps.

— Eh bien, maintenant, il s'agit de ne pas se planter ! se dit-il intérieurement.

Il espérait ne rien laisser transparaître de son stress et lança un regard inquisiteur vers son acolyte. Ce dernier se rendit bien compte de la tension qui commençait à ronger son camarade, tension que connaissait chaque gendarme lorsqu'un événement important se produisait.

— Aujourd'hui, c'est quoi ton vœu le plus cher, Anselin ? interrogea Cavalli.

Surpris par cette question dans de telles circonstances, Anselin réfléchit si vite que même sa réponse le prit de court :

— Trouver l'auteur de ce meurtre... Pourquoi ?

— Dans ce cas, ne t'inquiète pas alors ! rétorqua Cavalli. Parce que si meurtre il y a eu, meurtrier il y a.

Et donc, on le coincera, cet empaffé ! C'est cartésien, non ?

Anselin ne répondit pas mais il lui fut reconnaissant d'avoir prononcé ces quelques paroles rassurantes. Et c'est le cœur toujours battant que tous deux arrivèrent en vue de la résidence des Chênes à Ploëren.

2

Ploëren, résidence des chênes jeudi 4 juillet, 08h15

La résidence des Chênes se situait juste à la sortie de la ville. Pour y accéder, il fallait traverser une importante zone commerciale. Les grandes surfaces et autres magasins drainaient un important flux de circulation. Mais, dès la sortie de ce secteur d'activités, une petite route bordée de chênes centenaires donnait rapidement à tout conducteur le sentiment de se trouver en pleine campagne. Sur la gauche, deux chevaux paissaient dans un immense pré.

La petite zone pavillonnaire était récente et apparaissait tout entière au sommet d'un petit raidillon. Elle se composait d'une trentaine de maisons nichées dans un écrin de verdure. Le concepteur du projet immobilier avait pris soin de conserver des talus naturels à l'intérieur de la résidence, ce qui donnait à l'ensemble un cadre véritablement champêtre. Tout respirait le bien-être et la tranquillité.

Dans les allées gravillonnées ou parfaitement dallées stationnaient des véhicules de grosses cylindrées rutilantes, signe affiché de réussite et d'aisance. Des espaces verts judicieusement répartis se mêlaient aux jardins privatifs. De hautes haies fleuries et variées

masquaient parfaitement certains jardins, laissant imaginer l'aménagement et la beauté des lieux. Le site était vraiment reposant.

C'est au détour d'une haie fraîchement taillée qu'apparut le spectacle désolant du ballet furieux de quantité de gyrophares bleus. Il y avait là trois ambulances de pompiers, et le véhicule d'intervention de la brigade. Tous ces gyrophares affolés avaient de quoi impressionner. Même Anselin fut saisi par ce tableau digne d'un film de grande catastrophe.

Cavalli arrêta brusquement la Clio devant l'un des fourgons rouge sang. Anselin ne laissa même pas le temps à Jean-Jacques de serrer le frein à main pour descendre de voiture. Pour autant, leurs portières claquèrent à l'unisson. Les deux gendarmes marquèrent un temps d'arrêt, le temps pour eux d'analyser rapidement la situation.

Leurs deux collègues arrivés les premiers sur les lieux du crime avaient respecté les consignes. Suspendu à divers supports, un ruban jaune portant l'inscription « Gendarmerie nationale – Zone Interdite » flottait au vent. En deçà du périmètre interdit, Anselin put constater la présence de plusieurs pompiers. À l'intérieur d'un de leurs véhicules d'intervention, deux secouristes étaient affairés au-dessus du brancard où madame Desroses était allongée. Avec délicatesse, ils tentaient de la reconforter.

Le médecin pompier vint à la rencontre d'Anselin et lui confirma le décès par balle de la victime. Malheureusement, il était impossible d'obtenir plus d'informations auprès de la veuve car elle subissait l'effet post-traumatique de l'événement. Anselin dut se résigner à remettre à plus tard l'entretien qu'il comptait avoir avec elle. Le médecin précisa encore que c'était la

veuve elle-même qui avait découvert le corps vers sept heures cinquante-cinq, heure de réception de l'appel au secours au centre des pompiers.

Après une légère hésitation, Anselin s'adressa à Cavalli :

— Bon... on y va, Jean-Jacques ?

À peine avait-il fini sa phrase qu'une personne lui tapota l'épaule gauche. Surpris, Anselin se trouva face à un homme paraissant avoir le même âge que lui.

— Bonjour. Je suis Éric Gantz, le voisin immédiat de monsieur et madame Desroses, se présenta-t-il. C'est vous qui êtes chargé de l'affaire ?

— Pour le moment oui. Que puis-je pour vous ? Vous avez vu quelque chose de particulier ?

— Je ne sais pas trop... En fait, je voulais juste vous dire que je crois avoir entendu un coup de feu tôt ce matin.

— Ah...? Et à quelle heure situeriez-vous ce coup de feu ?

— C'est très simple. Je venais de rentrer à mon domicile. Heu... oui, je suis le gérant de la boîte de nuit la plus à la mode du pays vannetais. Je rentre tout le temps à la même heure vers sept heures dix. Avant de me coucher, j'ouvre mes volets et je me prépare toujours un bol de café frais. Je venais tout juste de mettre la cafetière en route, lorsque j'ai entendu comme l'éclatement d'un pétard. D'abord, j'ai cru que c'était mon épouse qui avait laissé tomber quelque chose de métallique sur le parquet en se levant. Par réflexe, j'ai regardé l'heure. Il était sept heures vingt-deux. Cela m'a d'ailleurs fait rigoler parce que, en voyant le chiffre vingt-deux, j'ai pensé aux flics... me disant que si c'était

un coup de feu cela aurait été une sacré coïncidence, non...!?

Fier de sa trouvaille, Eric Gantz chercha l'approbation d'Anselin. Voyant que son humour matinal ne prenait pas sur l'enquêteur, il arrêta aussitôt de sourire et poursuivit son récit :

— Comme ma femme dormait toujours, je me suis alors convaincu que cela ne pouvait être qu'un coup de feu. Je me suis aussitôt dirigé vers la fenêtre de ma cuisine et j'ai regardé un peu partout. Mais, je n'ai rien vu de particulier... mais je ne vois pas pourquoi ça pourrait vous intéresser...

Intrigué par cette remarque, Anselin pria le témoin de préciser ce qu'il s'apprêtait à dire.

— Dites toujours...

— Eh bien, dehors, tout était normal et tranquille, mais j'ai été surpris de voir une nuée d'oiseaux voler dans tous les sens, comme s'ils étaient paniqués, au-dessus du talus que nous voyons depuis l'arrière de nos jardins. Là-bas...

Perplexe, Garnéro se contenta de remercier le témoin et de le convoquer à la brigade pour audition. Une fois l'entretien terminé, il put enfin débiter ses constatations.

Il marqua un premier temps d'arrêt devant la maison des époux Desroses. C'était une habitation de type régional ceinte de toute part d'un mur en pierres de pays. La façade comportait une avancée d'environ quatre mètres recouverte de la même pierre que celle du mur de clôture. Le décroché cassait l'aspect cubique de la maison.

Anselin pensa immédiatement que Marie aurait aimé cette maison. Aussi soudainement que ses

sentiments avaient surgi, il les refoula au fond de lui-même. Un homme venait d'être tué, et il voulait conserver intacte sa concentration.

Rejoint par Cavalli, ils passèrent sous le ruban d'interdiction de zone et se dirigèrent lentement vers la scène de crime. Arrivés à environ cinq mètres du corps de Paul Desroses, les deux gendarmes n'avaient constaté la présence d'aucun élément particulier.

Anselin fut frappé par la tenue vestimentaire de la victime. Il était établi que l'intéressé se trouvait très tôt dans son jardin, et pourtant, le défunt était habillé de façon très soignée allant jusqu'à porter des mocassins aux pieds. Ses chaussettes d'un jaune pastel étaient assorties à sa chemisette que l'on remarquait aisément par l'ouverture d'un petit gilet aux fines mailles non boutonné. Son pantalon tergal gris anthracite était maintenu à la taille par une ceinture de cuir noir. Nul doute que cet homme, apparemment abattu d'une seule balle en pleine tête, aimait le raffinement. S'il s'agissait d'une de ses qualités reconnues, il n'avait pas été pris à défaut lorsque la mort l'avait fauché.

*

Tout en posant un regard inquisiteur sur chacun des éléments de la scène de crime, Anselin saisit son téléphone portable et composa le numéro de son commandant de compagnie. Dans le récepteur, une voix autoritaire résonna :

— Commandant Mortier, j'écoute !

— Mes respects mon commandant. Gendarme Garnéro à l'appareil. Je me trouve actuellement sur la commune de Ploëren. Nous avons un meurtre sur les bras. Un homme a été abattu d'une balle en pleine tête. Il me faudrait l'appui d'un technicien en investigation

criminelle ainsi que la Brigade des Recherches pour procéder aux constatations sur le corps de la victime et aux premières investigations.

— Un meurtre !... Vous avez prévenu le parquet ?!

— Pas encore. Je tenais à vous rendre compte en premier lieu. Je vais le faire dès que j'aurai raccroché. De plus, pouvez-vous informer la brigade des Recherches que je me charge de contacter directement le médecin légiste ainsi qu'un transport de corps. Cela nous fera gagner du temps.

— Pas de problème Garnéro. En revanche, répondez-moi franchement. Vous sentez-vous capable de vous occuper de cette affaire ?

Anselin redoutait cette question. Sans hésitation, il répondit :

— Oui mon commandant. Je sais ce que j'ai à faire.

— Très bien, je vous fais confiance. Mais ne vous plantez pas sinon...

Tout en regardant Cavalli prendre photographie sur photographie dans tous les recoins du jardin, Anselin ne laissa pas le temps au commandant Mortier de finir sa phrase :

— Écoutez mon commandant... sauf votre respect, je tiens à vous rappeler que j'en ai vu d'autres ! Et je connais mon boulot.

— Ok, d'accord, ne vous fâchez pas !... Faites ce que vous avez à faire. Après tout, vos collègues de la Brigade des Recherches pourront toujours vous épauler. Pour ma part, je me rendrai sur place dès que je me serai libéré. Disons dans... trente minutes. Je ferai le point avec vous à ce moment-là.

— C'est reçu. À tout à l'heure, mon commandant.

Masquant avec difficulté son agacement, Anselin ne put s'empêcher de lever les yeux au ciel comme pour implorer les dieux de l'aider à supporter le poids de ce perpétuel manque de confiance... Toujours cette foutue crainte du fameux grain de sable qui grippe le rouage des carrières trop bien huilées.

Cette idée lui fit prendre conscience que cette affaire risquait fort de déclencher un engouement incontrôlable de la presse. Anselin savait qu'il risquait d'être la cible de certains journalistes qui n'hésiteraient pas à dévoiler des trésors de génie pour lui soutirer, à lui comme à ses collègues d'ailleurs, des détails croustillants à étaler à grands renforts de métaphores à la une de leur quotidien.

La venue de son supérieur le contrariait. D'ici là, il lui fallait faire tout ce qu'il lui était humainement possible de faire et surtout ne rien oublier. Il ne cessait de se le répéter : « Ne rien oublier... Ne rien oublier... »

Il pianota alors le numéro de téléphone du médecin légiste. Le docteur Eloï décrocha rapidement. À peine fut-il informé de la situation qu'il prit la route en direction de Ploëren tel un vautour fondant sur une charogne.

*

Concentré sur ses appels téléphoniques, Anselin n'avait pas remarqué que Jean-Jacques Cavalli s'était dirigé vers le fond du jardin. Il fut intrigué par la façon dont son ami semblait scruter l'horizon.

— Tu as remarqué quelque chose, Jean-Jacques ? s'enquit-il.

— Non, rien de bien particulier... Mais, il est évident que ce meurtre ressemble en tous points à une véritable exécution. Et puis... je me dis aussi que si j'avais voulu faire un carton, comme cela semble être le cas avec ce

pauvre bougre, je me serais positionné sur ce talus. Tu vois, là-bas !

— Cela expliquerait sans doute l'envolée de moineaux remarquée par le voisin juste après le coup de feu, concéda Anselin.

Il dirigea alors son regard vers l'endroit qu'indiquait Cavalli. Il ressentit une certaine satisfaction à l'idée d'avoir déjà un début d'explication à exposer au procureur de la République ainsi qu'à son supérieur.

Sans perdre un instant, Anselin composa le numéro de téléphone du parquetier de permanence. Ce faisant, il scruta de façon plus approfondie le fameux talus. Une voix calme et raffinée se fit entendre dans le combiné téléphonique :

— Marillac, permanence parquet, j'écoute...

— Bonjour, monsieur le substitut. Gendarme Garnéro à l'appareil. Je me permets de vous appeler pour vous informer d'un crime...

— Un crime ?!... le coupa le magistrat.

— Oui... nous avons été sollicités il y a une demi-heure pour un homme découvert inanimé dans son jardin. Nous avons rapidement déterminé qu'il s'agissait d'un assassinat, annonça gravement Anselin en arpentant en long et en large la terrasse carrelée où gisait le corps de Paul Desroses.

— Un assassinat...! Vous pensez à un règlement de compte ?...

— Je pense qu'il est encore un peu tôt pour l'affirmer mais, sur place, c'est une évidence qui s'impose d'elle-même. Les lieux, la position du corps, l'expression du visage de la victime, l'absence de traces de pas dans la pelouse encore gorgée de rosée et le recueil d'un renseignement auprès d'un témoin

indiquent que notre victime a eu affaire à un tireur embusqué. Et d'après nos convictions du moment, qui demandent toutefois quelques vérifications, nous pouvons même nous avancer en disant qu'il s'agit d'un excellent tireur puisque nous évaluons la distance de tir à une bonne centaine de mètres.

— Vous me semblez assez convaincu par votre thèse, gendarme Garnéro. Je vais tenter de me libérer de mes obligations du moment et me rendre sur place. En attendant, comme je vous connais bien, je vous confie cette enquête. Faites vous aider quand même par vos collègues de la Brigade des Recherches. Il y a trop de pain sur la planche pour un seul homme, quelles que soient ses qualités. Faites tout ce que vous pouvez faire avant que nous nous dirigions vers l'ouverture d'une information judiciaire. Merci de votre appel et, en attendant mon arrivée, tenez-moi informé de tout nouvel élément.

Lorsque le magistrat raccrocha, Anselin fut pris d'un sentiment de soulagement en se remémorant la phrase du parquetier : « comme je vous connais bien, je vous confie cette enquête ».

Ainsi, on ne semblait pas douter de ses capacités professionnelles.

3

Ploëren, résidence des chênes 08h45.

L'appel de Cavalli sortit Anselin de ses pensées.

— Anselin ! Le TIC vient d'arriver !

Enquêteurs spécialement formés pour la recherche de tous les indices aussi infimes soient-ils et nécessaires à l'orientation des enquêtes, les Techniciens en Investigation Criminelle ont la lourde responsabilité des constatations les plus scientifiques et minutieuses des scènes de crimes. Recherche et prélèvement de tout indice pouvant contenir de l'A.D.N., capture d'insectes destinée à établir la période d'un décès, grattage, curage, recueil de traces suspectes par écouvillon, rien n'a de secret pour ces enquêteurs hors pair à la recherche du moindre détail, parfois même à la loupe. La résolution des affaires passe bien souvent par leur maîtrise et leur formidable savoir-faire.

L'adjudant Kersaint faisait partie de ces hommes. Affecté à la Brigade de Recherches de Vannes depuis déjà trois ans, c'était un excellent sportif qui pratiquait assidûment la course à pied. Son visage angulaire et sévère lui conférait toujours une expression dure qui ne laissait transparaître aucun signe de joie, de tristesse ou de surprise. Au tout début, Michel Kersaint était apparu

comme quelqu'un de volontaire, dynamique, et enthousiaste. Puis, toutes ces qualités avaient laissé place à un caractère plus taciturne. Beaucoup de gens avaient remarqué son brusque changement d'attitude un an et demi après son arrivée. Ses collègues avaient mis ce changement de comportement sur le compte de problèmes familiaux. Mais, en pareil cas, la discrétion et le risque de s'immiscer dans son couple avaient eu pour conséquence de laisser au temps le soin de faire son œuvre. Finalement, chacun s'était accoutumé à ce nouveau caractère.

Son équipier habituel avait tenté d'en savoir davantage auprès de lui. Il lui avait offert son aide. Mais, Kersaint avait gentiment décliné l'offre en répondant que c'était à lui de régler ses problèmes. Il avait quand même laissé entendre qu'il vivait très certainement le contrecoup d'une expérience professionnelle très éprouvante à Sarajevo sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Il parlait rarement des horreurs qu'il y avait vues pendant les six mois de son mandat. Alors, chacun se satisfaisait fort bien de ces explications. Ses collègues savaient combien certains événements pouvaient traumatiser quelqu'un à vie.

Malgré tout, l'adjudant Kersaint demeurait très apprécié pour sa disponibilité et son ardeur au travail. Toujours prêt à rendre service et doté d'une incontestable maîtrise de son métier, il était vraiment rassurant de le savoir avec soi sur des lieux d'enquête. Sa carrière était le témoin le plus évident de cette réussite. À trente-trois ans, il avait déjà accédé au grade d'adjudant alors qu'il fallait parfois attendre l'approche de la quarantaine pour y parvenir. Pour autant, il ne semblait pas montrer de fierté particulière quant à cette

rapide progression au sein de la Gendarmerie. Il donnait même l'impression de se contenter de ce grade et de son travail d'enquêteur spécialisé.

Mais, pour l'heure, Michel Kersaint était méconnaissable. Totalement emmitouflé dans une combinaison blanche de fibres légères, on ne lui voyait plus que les yeux bleus à travers d'imposantes lunettes en plastique identiques à celles d'un chirurgien de bloc opératoire.

Sa combinaison était une précaution indispensable. Elle lui permettait de prélever sur une scène de crime, tout cil, cheveu, poil ou autres fibres qui, de toute évidence, ne pouvaient pas provenir de son propre corps ou de ses propres vêtements.

Anselin alla à sa rencontre. Tout en serrant la main amicalement tendue par l'enquêteur, il lui indiqua l'itinéraire exact que lui et Cavalli avaient emprunté pour se rendre jusqu'à quelques mètres du cadavre. Il lui précisa également qu'ils ne s'étaient pas approchés du corps de Paul Desroses de peur d'y laisser la moindre particule.

À son tour, Michel Kersaint se déplaça d'une allure lente et assurée en direction du cadavre tout en prenant soin de relever des traces ou des indices qu'Anselin ou Cavalli, en éclaireurs, n'auraient pas remarqués. Il s'agissait là d'un gage supplémentaire de crédit à accorder à son travail. Tous savaient qu'il ne laisserait rien passer. De loin, on pouvait le voir s'affairer autour du corps et le mitrailler littéralement avec son appareil photographique. Tantôt allongé, tantôt accroupi ou en surplombant simplement le corps, il faisait crépiter sans cesse le flash de son appareil. Selon les éléments qu'il voulait faire ressortir dans son rapport de constatations,

Kersaint positionnait méthodiquement de nombreux petits panonceaux jaunes chiffrés plus ou moins loin du corps. À chaque prise de vue, il griffonnait quelques notes sur un petit calepin qu'il sortait et ressortait inlassablement d'une poche latérale de sa combinaison. La solution de cette affaire criminelle pouvait dépendre à elle-seule de la minutie de son travail. Et cela demandait une concentration hors du commun.

Dès qu'Anselin vit Michel Kersaint œuvrer sur le cadavre de Paul Desroses et délaisser définitivement les environs immédiats de la dépouille mortelle, il sut qu'il pouvait désormais approcher sans la crainte de déranger quelque indice exploitable. Il surprit le gradé consciencieusement occupé à tamponner à l'aide d'un petit bâtonnet le pourtour de la plaie que la victime présentait au front. Quelques micro-éléments se fixèrent à son extrémité. Le technicien recherchait d'éventuelles traces de poudre. S'il en révélait la présence, cela aurait indiqué que le canon de l'arme du meurtrier se serait trouvé à quelques centimètres du crâne de la victime. De toute évidence, ce n'était pas le cas pour Paul Desroses.

Tournant et retournant le corps avec délicatesse, le TIC semblait bientôt approcher de la fin de ses constatations. Après avoir inspecté certaines zones du cadavre à l'aide de sa loupe, il sortit plusieurs tamponnoirs qu'il appliqua sur le bout des doigts de la malheureuse victime. Cette opération consistait à y prélever également d'éventuels résidus de poudre. Pour en trouver sur les mains de Paul Desroses, il aurait fallu que ce soit la victime elle-même qui eût tenu l'arme à feu. Il aurait pu alors s'agir d'un suicide. Mais en l'absence de toute arme découverte près du corps, cette

vérification parut ridicule pour Anselin. Il en fit part à Kersaint.

— Pas tant que cela, répondit ce dernier. Je me souviens d'une affaire que j'ai eue à traiter il y a cinq ans. Comme ici, nous avions un cadavre sur les bras. Sous l'effet d'un coup de feu, la moitié de la boîte crânienne de notre pauvre gusse avait disparu. Ça sentait le suicide à plein nez, mais, bizarrement, il n'y avait aucune arme à proximité du corps. Après de brèves constatations, nous avons rapidement déterminé que seule la victime avait pu se tirer une bastos dans la tronche. Du coup, nous avons immédiatement recherché des traces de poudre sur les mains de notre macchabée. C'est sans surprise que nous lui en avons trouvé partout sur les doigts. C'était donc bien lui qui, d'une manière un petit peu trop expéditive, avait voulu se refaire le portrait. En interrogeant l'épouse du suicidé, elle avait fini par craquer et nous avouer que c'était elle qui, par conviction religieuse, avait fait disparaître l'arme à feu. Tout ça parce qu'elle ne pouvait pas concevoir de suicide dans sa famille. Il n'empêche que si nous n'avions pas fait cette vérification, aujourd'hui, nous rechercherions peut-être encore inutilement un meurtrier. Cela dit, mon cher Anselin, pour la présente affaire, la cause semble être entendue : c'est un assassinat ! Et pour moi, l'auteur devait sacrément lui en vouloir parce qu'il ne lui a laissé absolument aucune chance !

Oppressé par l'obligation morale de trouver l'assassin, Anselin serra les poings. Il avait à l'esprit le visage de la veuve Desroses, ravagé par l'incompréhension de la mort violente de son mari. Elle lui avait paru si perdue, si fragile. Anselin comprenait ce chagrin fou ressenti à la perte d'un être cher, cette

sensation de se faire arracher le cœur tant la douleur et la tristesse sont fortes.

Mais, il fallait qu'Anselin refuse de se laisser submerger par ses émotions. N'avait-il pas déjà entendu parler de veuves éplorées qui finalement n'étaient autres que les meurtrières ? En un éclair, son esprit fut traversé par deux mots :

— Rester professionnel !

*

Michel Kersaint finissait à peine ses constatations lorsque le médecin légiste arriva sur place. La cinquantaine bien assumée, le docteur Eloi était un homme qui devait tout juste dépasser le mètre soixante. Physiquement, il était tout l'inverse d'un Apollon. Bedonnant, il avait une démarche claudicante. Ses cheveux raides bien souvent coupés trop courts formaient de nombreux épis. Mais son physique ingrat disparaissait très vite face à sa très grande gentillesse et à son incomparable jovialité. Jamais vulgaire, il s'exprimait toujours avec une grande urbanité. Son humour raffiné rendait humaine toute scène de crime aussi atroce fut-elle. Perfectionniste, il pouvait passer de longues minutes, concentré sur une seule plaie ou un seul hématome tant qu'il n'avait pas acquis la conviction de sa cause. Il était amicalement surnommé le « curé ».

On racontait qu'un jour de janvier, dans un froid glacial près d'une chapelle, il était resté plus de vingt minutes à genoux penché sur une infime trace de piquûre détectée dans le pli du coude droit d'un cadavre. Les enquêteurs transis de froid n'en pouvaient plus de se tenir immobiles, prêts à noter ses conclusions. Et c'est dans ce silence et cette ambiance religieuse que son

surnom était apparu comme une évidence aux yeux des forces de l'ordre.

Anselin alla à sa rencontre et, accompagné de l'adjudant Kersaint, il l'escorta jusqu'au cadavre. Méthodiquement, posément, se figeant par moments pour réfléchir, le docteur Eloi procéda à l'examen du corps. Ayant achevé de déshabiller sommairement la victime, le « curé » posa le genou droit à terre et appuya son menton contre ses mains croisées sur le genou gauche. Il réfléchissait. Quatre ou cinq minutes s'égrenèrent donnant à Anselin et à Kersaint l'impression de revivre en direct l'anecdote de son surnom. Le légiste fixait deux légères excoriations à peine visibles à la base du cou de la victime.

Religieusement, le « curé » finit par se redresser et s'adressa aux deux enquêteurs :

— Bien, je pense que nous pourrons faire l'autopsie dès demain matin. L'individu ne semble pas avoir fait l'objet de violences avant d'être atteint par ce projectile en plein front. La balle est restée dans le crâne. La mort a été quasi instantanée. Vous n'avez rien trouvé de particulier sur le corps, mon adjudant ?

— Non, rien du tout docteur, répondit Kersaint. Je pense que le gendarme Garnéro a raison en émettant la thèse d'un tireur embusqué ayant pris sa victime par surprise...

Puis, il rajouta :

— C'est un véritable travail de professionnel ! On nage en plein règlement de compte !

Cette dernière remarque plongea Anselin dans une certitude. Cette enquête ne manquerait pas d'être difficile et laborieuse. Il ressentit un moment furtif de découragement en pensant à tous ses nombreux dossiers

déjà en souffrance sur son bureau étriqué. Les promesses d'un suivi régulier et attentif faites aux victimes n'allaient malheureusement rester que des promesses.

*

Le commandant Mortier et le substitut Marillac arrivèrent ensemble à la résidence des Chênes. L'officier était à peine descendu de sa voiture bleu nuit, qu'il héla le gendarme Garnéro. Le magistrat et le commandant Mortier avaient déjà échangé les politesses d'usage lorsqu'il arriva à leur hauteur.

— Bien, nous vous écoutons gendarme Garnéro. Qu'en est-il de la situation ? interrogea Marillac.

Bien que courtoise et mesurée, l'intonation du substitut ne parvenait pas à masquer totalement un soupçon d'impatience. Pourtant, le représentant du parquet ne semblait nullement troublé par cette affaire d'importance sur sa juridiction. Son calme apparent et sa désinvolture impressionnaient tous ceux qui le côtoyaient. Anselin se montra concis et sûr de lui dans la présentation de ses premières constatations. Il reprit point par point l'ensemble des éléments qu'il avait recueillis et n'omit aucun argument indispensable à l'élaboration de la thèse la plus probable de cette affaire : Paul Desroses avait été exécuté par un tireur embusqué.

Malgré tout, le magistrat poursuivit sa quête de renseignements.

— Comment comptez-vous orienter vos prochaines investigations, gendarme Garnéro et comment allez-vous vous organiser ? questionna-t-il.

— Je vais commencer par interroger la veuve et savoir si des problèmes particuliers existaient dans leur famille. Je passerai au crible la vie privée de la victime, peut-être y a-t-il une affaire d'infidélité là-dessous avec

un mari jaloux... On ne sait jamais... Et puis, monsieur Desroses est un ancien directeur de banque... On peut très bien envisager qu'un client ou un employé mécontent ait pu avoir des raisons de lui en vouloir. Enfin, dès que le projectile sera extrait du corps de la victime, il sera temps de déterminer le type d'arme utilisée et d'en trouver la provenance. Maintenant, monsieur Marillac, j'aimerais obtenir de vous une petite faveur, lança Anselin.

— Je vous écoute, rétorqua le parquetier, méfiant.

— Je souhaiterais que la presse ne soit pas tenue informée de nos conclusions. Si la population apprend qu'un assassin aussi inquiétant rôde dans les environs, cela pourrait desservir les intérêts de l'enquête.

— Qu'est-ce que cela pourrait-il donc changer, sachant que la population va de toute façon apprendre qu'un meurtre a eu lieu ?

— Eh bien, voyez-vous. Comme le pense l'adjudant, il est fort probable que nous ayons affaire à un règlement de compte, en tous cas à une exécution programmée. Mais il est encore trop tôt pour pouvoir écarter l'autre thèse : celle d'un tueur fou. Un assassin muni d'un fusil à lunette qui tuerait au hasard ! Imaginez la réaction de la population, sans parler de la pression que les journaux feront monter dans notre enquête ! Tout le monde aura le sentiment de voir quelque chose de particulier, d'être persuadé que c'est leur voisin le tueur, de suspecter la présence d'une arme quelque part, et il nous faudra tout vérifier. Pendant ce temps-là, nous ne pourrons pas progresser valablement. Je pense donc qu'il est indispensable que la presse en sache le moins possible quitte à se montrer faussement rassurant, conclut Anselin.

Affichant une légère grimace, Marillac se tourna vers le commandant et lui demanda son avis.

— Je crois que nous pouvons faire confiance au gendarme Garnéro, assura Mortier dont la singulière particularité était de se gratter vigoureusement la gorge lorsqu'il faisait part de ses propres réflexions. La presse n'a jamais été mon alliée et cela peut effectivement nous attirer plus de problèmes que d'avantages. Il serait sans doute plus sage de se montrer évasif tout en laissant entendre qu'il n'y a pas dans cette affaire matière à s'inquiéter outre mesure.

— Très bien, gendarme Garnéro, reprit le magistrat. Enquêtez comme bon vous semble. Je m'occupe de la médiatisation de cette triste affaire. Tenez-moi informé du moindre élément et n'hésitez pas à me contacter pour toute difficulté. Nous ferons le point dans quarante-huit heures dans mon bureau. Vous clôturerez votre enquête de flagrant délit et vous irez voir madame Saulnier pour qu'elle vous délivre une commission rogatoire pour la suite de vos investigations. Bonne chance !

Marillac tendit une main volontaire qu'Anselin s'empressa de serrer fermement. Au même moment, il vit les employés de la société de transport de corps refermer sans hâte le hayon de leur véhicule sanitaire. Ils venaient tout juste d'y déposer dans l'étroit et sinistre compartiment réfrigéré, la dépouille mortelle de Paul Desroses enveloppée dans une housse blanche.

Anselin assista à ce qui semblait fort bien correspondre à la fin du premier acte. Un à un, les véhicules de secours quittaient les lieux. L'un d'eux transportait madame Desroses qui, fortement choquée par ce qu'elle venait de vivre, était conduite à l'hôpital.

Peu à peu, la tranquillité de la résidence des chênes reprit ses droits. Au départ d'Anselin et de Cavalli, on eût dit que rien ne s'y était jamais déroulé... et certainement pas un meurtre.